

Association Contre l'Heure d'Eté Double (ACHED)
"Pour la réduction des avancements de l'heure légale"
14 avenue de St-Germain - F - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél : 01 39 58 00 91 Portable : 06 68 54 37 14
Site www.heure-ete.net
Blog www.reformonslheurelegale.fr

La Présidente : Eléonore Gabarain
e-mail : egabarain@gmail.com

Marly-le-Roi, le 26/10/2014

à Mme la Présidente directrice générale
et directrice de la publication
Madame Isabelle André
80, boulevard Auguste Blanqui
75707 Paris Cedex 13



Objet : Demande de droit de réponse

Madame la Présidente Directrice Générale et Directrice de la Publication

Le 25/10/2014 à 12h17, vous avez mis en ligne sur le monde.fr sous le chapeau <<Les décodeurs, venons-en aux faits>> un article intitulé « **Economies, impact sur la santé... Tout savoir sur le changement d'heure** », dont le lien est : <http://abonnes.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/25/economies-impact-sur-la-sante-tout-savoir-sur-le-changement-d-heure-4512151-4355770.html> Dans cet article, Monsieur Alexandre Pouchard formule une critique injustifiée à l'égard du dossier de l'**association contre l'heure d'été double (ACHED)**, que je préside.

En effet, l'auteur a écrit « *Parmi les possibles impacts négatifs, l'Association contre l'heure d'été double (Ached), qui milite contre le changement d'heure, évoque également «des augmentations des accidents de la circulation». Mais l'argumentaire est peu convaincant : elle affirme qu'il y a eu 661 morts sur les routes en plus à l'été 1976 (après le rétablissement du changement d'heure, voir encadré) qu'en 1975, citant la Sécurité routière... dont les chiffres officiels font état de 633 personnes tuées en plus (soit 28 de moins qu'affirmé par l'Ached) sur l'ensemble de l'année 1976 par rapport à l'année précédente.* »

Or, cette critique manque de logique, puisqu'elle compare un nombre présenté par l'ACHED de 661 tués en plus **pendant l'été 1976, (plus octobre)** comparativement à l'été 1975 (plus octobre) avec le nombre de 633 tués en plus **sur l'ensemble de 1976** (toujours comparativement à 1975) **soit pendant douze mois!**

Vous montez en épingle une petite différence établie par vous de 28 tués (moins de 4%). Mais notre analyse a été faite à partir d'un tableau fourni par la Sécurité routière, que je joins à ma lettre avec un graphique (les chiffres ont été écrits à la main avec une écriture uniforme, à une époque où l'on n'utilisait pas l'ordinateur et pas toujours la machine à écrire, et donc impossibles à falsifier).

A partir de ce tableau, on peut facilement calculer les tués en plus pour les « étés », plus le mois d'octobre, dans l'année 76 (comparativement à 75), qui sont précisément 661. Nous avons rassemblé les six mois de la période « été » (finissant alors le dernier dimanche de septembre) avec le mois d'octobre, car ce mois semble influencé par le réajustement des rythmes vitaux suite au retour à l'heure d'hiver, comme il apparaît dans les nombres des tués. La différence entre les années 75 et 76 est de 581 tués, et non les 633 que vous écrivez, car il y en a eu moins 80 tués pendant l'ensemble des mois de janvier (-14), février (+54), mars (-73), novembre (-3) et décembre (-44) de 76... que pendant les mois correspondants un an plus tôt (661 moins 80 font 581).

Observation complémentaire : Dans le paragraphe suivant, vous évoquez certains rapports « *suggérant que le changement améliore la sécurité routière* » grâce à une meilleure visibilité à certaines périodes de l'année et de la journée (comme [une étude écossaise en 2010](#)), d'autres « *démontrant une augmentation potentielle des accidents de la route à cause des troubles du sommeil* ».

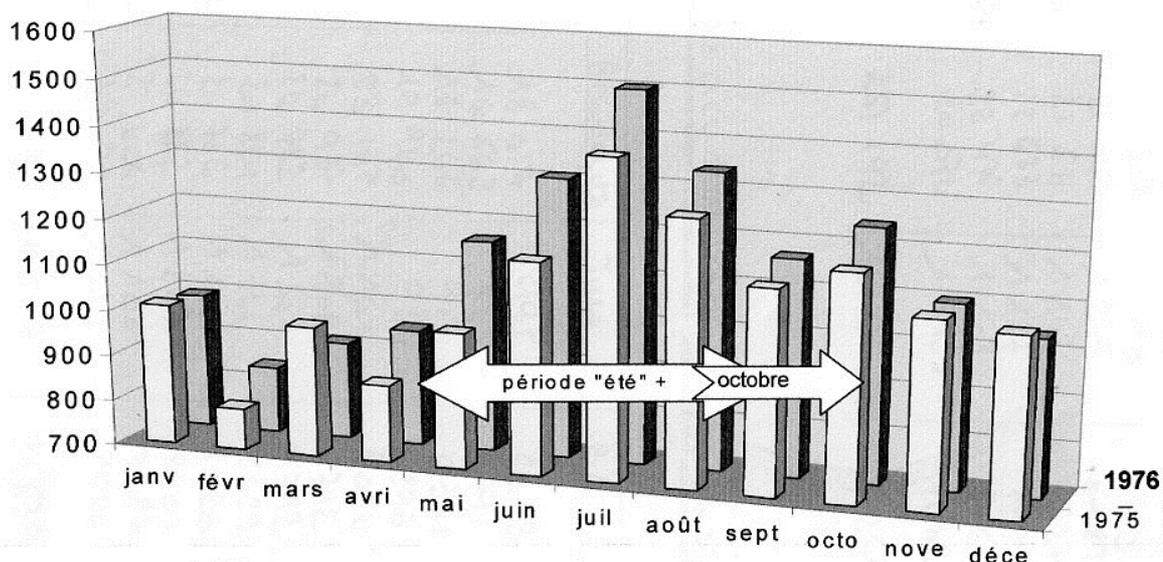
Mais l'Ecosse n'a jamais modifié son heure légale en « été », toujours restée à UTC+1, d'où l'impossibilité de comparer une période « avec heure d'été » avec la même période suivante « sans heure d'été » (ou l'inverse). Il y eut bien une expérience d'avancement de l'heure légale en période « hiver » entre 1969 et 1971, qui montra une amélioration de la sécurité routière...Mais cette amélioration ne peut pas être extrapolée à la période « été » en « heure d'été », qui concerne des jours avec beaucoup d'heures de clarté naturelle, ceci entre deux changements d'heure, qui justement furent supprimés en 1969-71.

Madame la Présidente, je vous demande de publier intégralement la présente lettre dans votre quotidien. Notre association travaille pour faire diminuer les nombres des tués et des blessés entraînés par l'heure d'été, et aussi les dépenses de santé dues à ce système. Il n'est pas raisonnable de ne pas nous consulter, et, en plus, de nous attaquer injustement.

En vous remerciant de votre attention, je vous assure de ma considération distinguée
E. Gabarain (Ingénieur agronome)

Le nombre de victimes de la route a beaucoup augmenté en 1976 (première année de l'heure d'été en France) pendant toute la période "heure d'été"

Evolution 75-76 du nombre mensuel des tués sur la route



EN 1976, 661 TUES DE PLUS QU'EN 1975 pour les mois de la période "été", plus le mois suivant (octobre), tandis que les chiffres mensuels sont inférieurs en 1976 pour presque tous les mois de la période "hiver" - résultats comparables pour le nombre d'accidents (+ 4751), ainsi que pour les blessés, graves (+ 1360) ou légers (+ 5414). Ces augmentations apparaissent au milieu d'une tendance constante à la baisse de tous les chiffres relatifs aux accidents de la route avant 1976 et aussi après cette année.

Particularité concernant le mois d'août 1976: Les nombres des accidents, des blessés graves et des blessés légers sont inférieurs aux nombres correspondants de 1975, bien que le nombre des tués soit supérieur en août 1976

Autre particularité: Le nombre des blessés graves pour toute l'année 1976 est inférieur au nombre total des blessés graves en 1975, bien que ce nombre soit supérieur pour l'été 1976; cela en raison d'une diminution très importante du nombre des blessés graves en l'hiver 1976

Bilan des accidents corporels de la circul. routiere, 1975
 Extra (1)

	Accidents	Tués	BG	BL	TB
Janvier	18 919	1 009	6 871	18 180	25 051
Février	16 572	791	6 022	16 143	22 165
Mars	18 914	985	6 974	19 175	26 149
Avril	19 111	871	6 681	18 707	25 388
Mai	21 124	996	8 078	22 674	30 752
Juin	23 803	1 162	8 687	24 114	32 801
Juillet	24 308	1 390	9 398	24 970	34 368
Août	21 047	1 275	8 989	22 509	31 498
Septembre	21 511	1 142	7 927	21 562	29 489
Octobre	22 633	1 187	7 971	21 915	29 887
Novembre	22 476	1 103	8 065	22 655	30 720
Décembre	20 074	1 085	7 062	20 396	27 458
TOTAL	251 192	12 996	92 725	253 001	345 726

Bilan des accidents corporels de la circul. routiere, 1976
 Extra

	Accidents	Tués	BG	BL	TB
Janvier	18 017	995	6 243	18 082	24 325
Février	16 563	845	5 771	16 340	22 111
Mars	18 266	912	6 361	18 324	24 685
Avril	19 940	954	6 893	20 215	27 108
Mai	23 147	1 161	8 084	23 766	31 850
Juin	24 937	1 308	8 712	24 900	33 612
Juillet	24 782	1 503	9 792	25 652	35 444
Août	20 224	1 341	8 629	21 577	30 206
Septembre	21 706	1 170	8 020	21 667	29 687
Octobre	24 252	1 247	8 601	24 089	32 690
Novembre	21 406	1 100	7 387	21 331	28 718
Décembre	20 078	1 041	7 046	20 263	27 309
TOTAL	253 318	13 577	91 539	256 206	347 745

(1) TB signifie "Total Blessés", addition de BG (blessés graves) et BL (blessés légers).
 la colonne TB comportait des chiffres effacés, car cette feuille est la copie d'un fax, envoyé par la Sécurité Routière. L'ACHED a refait la colonne TB partiellement, sans tricher, en additionnant BG et BL.